

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE D'INFORMATION DU BAPE

Québec, le 22 novembre 2010 – La **séance publique d'information** que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devait tenir sur le *Projet de parc éolien de Saint-Valentin dans la MRC du Haut-Richelieu par Venterre NRG inc.* le mardi 7 décembre à Saint-Valentin **se tiendra plutôt le mercredi 8 décembre 2010**. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu à la **salle communautaire du Centre communautaire de Saint-Valentin, 790, chemin de la 4^e Ligne**.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Depuis le 18 novembre et jusqu'au 3 janvier 2011, **ces documents peuvent être consultés, selon leurs horaires respectifs, au bureau de la municipalité de Saint-Valentin et à la bibliothèque de Saint-Valentin**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

C'est durant la période d'information de 45 jours, qui a débuté le 18 novembre dernier, que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet. Cette demande doit être transmise, par écrit, **au plus tard le 3 janvier 2011**, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Louise Bourdages, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 532 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eolien-saint-valentin@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Louise Bourdages
Conseillère en communication